



Crise des banlieues, rapport aux services publics : les réponses du tiers secteur

Lundi 6 février 2006 - de 18h à 21 h

Salle Jean Dame - 17 rue Léopold Bellan, 75002 Paris, Métro : Sentier

Jacques Boutault Maire du 2^e arrondissement

a le plaisir de vous inviter à un **débat public** organisé par

Alain Lipietz - Député européen groupe Verts/ALE

Avec la participation du groupe de travail « Banlieues » des **Verts** et la contribution du **Cédis**

Dans la série « **3 heures pour l'écologie** »

Avec

- **Joëlle Bordet**, psychosociologue, auteure de *Les jeunes de la cité*, PUF, 1998
- **Zinn-Din Boukhenaiissi**, délégué général du Comité National de Liaison des Régies de Quartier
- **Gérard Greneron**, secrétaire général du Conseil Européen des Syndicats de Police
- **Mounira Mehiri**, administratrice de *Profession Banlieue*, ancienne animatrice de *Partenaires pour la Ville*

La crise des banlieues de Novembre 2006 est d'une profondeur structurelle qui ne guérira pas en un jour, mais en traitant au fond les maux de notre société (exclusion, chômage, précarité, racisme, urbanisme concentrationnaire, etc.). Cela nécessitera en tout état de cause un investissement massif de services publics de toutes natures (nationaux, locaux, associatifs...) dans ces quartiers.

Or, constat particulièrement déplaisant pour les élus progressistes et écologistes, les jeunes s'en sont pris justement à ces services publics, parfois défendus par la mobilisation de leurs aînés : crèches, maisons de jeunes, autobus, pompiers... Bien sur, « ils brûlaient ce qu'ils avaient sous la main », et incendier une école ne signifie pas plus la haine de l'instruction que brûler un autobus l'hostilité aux transports en commun.

N'empêche : le manque de respect voire d'affection pour ces services coûteux traduit sans doute un rejet plus profond, en tout cas un manque d'identification à ces investissements sociaux au service, théoriquement, des habitants. La police en est bien sur l'exemple le plus caricatural.

Une autre conception de ces services (et notamment de la police) est elle possible ? Quel rôle pourrait y jouer le tiers secteur d'économie sociale et solidaire ?

Sur le web : http://lipietz.net/article.php3?id_article=1754

Contact : Bureau de Alain Lipietz à Bruxelles : Parlement européen - bâtiment ASP bureau 8G217 - B-1047 Bruxelles
Tél. : +32 2 284 52 07 - Fax : +32 2 284 92 07

E-mail : alipietz@europarl.eu.int avec copie à conference@lipietz.net - Site web : www.lipietz.net